

Jean-Pierre Payot, Nicolas Hirsch, Delphine Maugars
16 mars 2011

Des Cafés

"Sous les pavés la géographie ? Archéologie et géopolitique"

Débat "Sous les pavés la géographie ? Archéologie et géopolitique" animé par Jean-Pierre Payot (auteur de "La guerre des ruines. Archéologie et géopolitique") et Nicolas Hirsch (INRAP) le mercredi 16 mars de 18 à 20h au café de la Cloche (4, rue de la Charité, Métro Bellecour).

Jean-Pierre Payot amorce ce Café Géo en soulignant que **l'archéologie** et la **géopolitique** sont deux disciplines qui n'ont a priori pas grand chose à voir l'une avec l'autre. Pourtant, s'interroger sur les liens qu'elles entretiennent n'est pas un sujet neuf. Des ouvrages ont en effet déjà été écrits sur la question, notamment autour du thème du nationalisme, point sur lequel les deux intervenants reviendront abondamment par la suite. Ainsi la question est de savoir comment ces deux champs s'articulent. L'archéologie en particulier est une discipline multiple qui a beaucoup évolué et qui pourtant génère toujours les mêmes fantasmes. En témoigne la prétendue découverte de l'Atlantide au nord de Cadix par le chercheur Richard Freund, annoncée le 14 mars 2011, deux jours avant ce Café.

Ce constat est repris et développé par **Nicolas Hirsch** : on voit toujours les archéologues comme des chercheurs de trésors travaillant en Egypte ou en Grèce, sur le modèle d'Indiana Jones. Il est difficile de briser les mythes. Nicolas Hirsch en profite pour souligner que le thème de ce Café le touche d'autant plus que sa formation initiale a été l'Histoire-Géographie. Aujourd'hui archéologue, il est au croisement des deux champs étudiés ce soir. Il s'arrête ensuite un moment pour présenter l'archéologie actuelle, effectivement bien loin des mythes qui circulent toujours abondamment sur son compte. On trouve aujourd'hui **deux types d'archéologie** :

L'archéologie programmée, qui œuvre sur des terrains dont on connaît la valeur archéologique ; toute une équipe bénévole est employée sur le site ; la saison des fouilles peut s'étaler sur plusieurs années. Il s'agit là d'un tout petit pourcentage des fouilles archéologiques. **L'archéologie préventive**, largement majoritaire, dont le but est de sauver ce qui peut être sauvé sur un site qui va être détruit par des constructions.

Jean-Pierre Payot précise alors que cette archéologie préventive était initialement appelée « **archéologie de sauvetage** ». En effet, elle prend naissance dans le contexte des Trente Glorieuses, période de croissance marquée par des aménagements multiples (transports, constructions...). Ces nombreux chantiers ne respectent généralement pas les trésors archéologiques qui peuvent être sous-jacents.

Ils font donc beaucoup de dégâts, et un patrimoine important disparaît. Ce phénomène fait scandale aujourd'hui. Au départ, les archéologues couraient derrière les chantiers et essayaient

de sauver ce qu'ils pouvaient. Maintenant la démarche est organisée, et l'archéologue agit en amont.

Nicolas Hirsch nous détaille cette procédure. Lorsqu'un permis de construire est déposé, le préfet de région et son service archéologique (**S.R.A.**) peuvent prescrire un diagnostic archéologique. Celui-ci est généralement confié à l'**I.N.R.A.P.** (Institut National de Recherche Archéologiques Préventives), organisme public. Il s'agit alors, pour lui, de faire un sondage, sur 5 à 10% du terrain, lui permettant de jauger sa valeur archéologique. Il restitue ensuite un rapport, à partir duquel le S.R.A. statue sur la nécessité ou non de fouilles. Si celles-ci sont effectivement décidées, c'est au promoteur de les financer. Il fait alors un **appel d'offre**. En effet depuis la **loi de 2003**, l'archéologie préventive est soumise à concurrence avec d'un côté l'I.N.R.A.P. et de l'autre des sociétés privées, pour schématiser. Ces sociétés ne se sont pas montées ex-nihilo, et ont dû obtenir un agrément de l'Etat. On trouve, par exemple, **Oxford Archeology**, **Paléotime** (spécialisé sur la période préhistorique) ou **Archeodunum** (société suisse). Pour l'instant, une bonne part des fouilles reste aux mains de l'I.N.R.A.P. ; mais le vent tourne. Les équipes en charge de ces missions préventives sont d'une taille variable, de trois à quinze personnes environ. Cela dépend de la taille des fouilles. Les 4/5e sont embauchés par des sociétés pour des **CDD**. En définitive, comme l'affirme Nicolas Hirsch, « *les archéologues d'aujourd'hui ne cherchent pas des trésors mais des informations* ».

Après cette brève présentation du travail mené par l'archéologie préventive, Jean-Pierre Payot revient sur le sujet de ce Café proprement dit. En effet, l'enjeu de l'archéologie préventive est, selon lui, le territoire (territoire de fouille et territoire d'aménagement). Il y a donc nécessairement conflit entre plusieurs acteurs qui n'ont pas les mêmes intérêts. D'où l'aspect géopolitique de la question : « *on a des enjeux de pouvoir sur un territoire donné entre des acteurs qui n'ont pas les mêmes stratégies* ». **Aussi l'archéologie n'est-elle pas neutre**. Jean-Pierre Payot propose alors deux nœuds d'interaction entre les deux disciplines :

Le territoire : L'archéologie est la seule discipline des sciences humaines à avoir un ancrage territorial, à définir des territoires. La géopolitique, quant à elle, étudie les rapports de force à l'œuvre sur un ou plusieurs territoire(s).

L'identité : En Occident, nous investissons beaucoup, en termes identitaires, sur les ruines et les vestiges de l'archéologie. On est donc dans le domaine du sensible, des représentations, du symbolique. D'où un enjeu entre des groupes, des institutions, qui n'ont pas les mêmes représentations de ces objets. De nouveau, nous sommes donc de plein pied dans la géopolitique. En effet, celle-ci n'étudie pas un espace neutre, mais un territoire mis en valeur, approprié et identifié.

Ainsi, « *le territoire est le socle de l'identité et l'identité s'inscrit dans le territoire par couches successives* ».

Nicolas Hirsch reprend ce point en ajoutant que l'identification peut jouer sur des **périodes très récentes** du point de vue des fouilles. En France par exemple, des fouilles étudient des périodes comme la Grande Guerre. La notion d'identité est alors très présente. En effet on peut trouver des sépultures rattachées à des individus que l'on peut retrouver. La sépulture d'un soldat Canadien par exemple appartient-elle au patrimoine français (car portée au grand jour par des chercheurs français et sur le territoire français) ou doit-elle être renvoyée au Canada ? On se heurte donc à un **conflit entre identité de l'objet et territoire de la fouille**.

Car, souligne Jean-Pierre Payot, du moment qu'il n'y a pas de conflits sur la question, aucun problème ne se pose. Néanmoins, les fouilles peuvent justement être faites **dans un but bien**

précis et en lui-même conflictuel. A titre d'exemple, Jean-Pierre Payot mentionne les fouilles actuellement menées à Jérusalem par l'archéologue David Be'eri et son association Elad, avec mission de ranimer l'histoire juive la plus ancienne de la ville sainte (celle des rois Salomon et David). L'enjeu **géopolitique** est ici énorme, puisqu'il s'agit de démontrer, en plein conflit quant à Jérusalem-Est, que seuls les Israéliens ont des droits exclusifs et inaliénables sur la ville sainte. Bien entendu, les Palestiniens contestent cette mission. A partir d'un exemple comme celui-ci, on comprend bien que l'archéologie est « *un outil identitaire fort pour affirmer pour hégémonie sur le territoire* ». Les vestiges eux-mêmes peuvent être interprétés comme on veut. Nicolas Hirsch souligne d'ailleurs qu'il peut y avoir des situations plus subtiles que ces exemples flagrants. « *En archéologie préventive, il faut faire des choix* ».

Selon Jean-Pierre Payot, on peut distinguer d'un côté l'archéologue qui poursuit son objectif (trouver des informations) et de l'autre, l'aménageur (qui veut que tout se passe le plus vite possible et que le chantier avance). Parallèlement, **l'Etat a la possibilité de jouer l'arbitre** (même s'il ne le fait pas toujours). En 2003, par exemple, il y a eu un tollé dans monde politique autour de la question du coût de telles interventions dans les projets d'aménagement (d'où la loi précédemment évoquée).

En définitive, il s'agit là d'une **lutte entre d'une part l'efficacité et le rendement économique, et d'autre part, la science**. Jean-Pierre Payot pose alors la question suivante : « *Que fait-on du territoire pendant ce temps-là ?* ».

En effet, complète Nicolas Hirsch, l'aménageur agit dans une **optique de profit**. Or, la présence de l'archéologue pose un double problème : il occupe le territoire tout en retardant le chantier. La loi de 2003 donne la **priorité aux archéologues** qui passent devant l'aménageur et occupent le terrain pendant un temps fixé à l'avance (2 à 3 mois en moyenne). « *Le chantier est pensé au plus juste, et les archéologues jouent le jeu* ». Chacun se partage les tâches : **l'aménageur paye mais en échange les archéologues acceptent de faire le travail en un temps record**. Nicolas Hirsch formule une hypothèse pour éclaircir cet aspect : prenons un terrain de un hectare, une équipe de six archéologues, et un chantier fixé à trois mois ; les conditions peuvent être difficiles (mauvaises météo, un nombre de vestiges bien plus conséquent que prévu...) ; mais le budget est alloué de façon stricte, il faut dès lors jouer le jeu et s'adapter pour travailler vite et le mieux possible. Or à l'inverse, l'aménageur et l'Etat ne jouent pas forcément le jeu. Pour l'aménageur, il y a en effet un « *risque archéologique* ». **La possibilité d'une découverte est un véritable problème**.

Jean-Pierre Payot développe ce point à partir de l'exemple de Lyon. Dans les années 1960-1970, Louis Pradel a beaucoup aménagé et beaucoup cassé. En 1974, on découvre des thermes à Fourvière. Or, l'aménageur choisit de dissimuler cette découverte, situation qui fait réagir des associations culturelles et citoyennes. Par la suite, on découvre un type d'habitat avec des maçonneries assez peu répandues. Les affaires traînent et le scandale dure plusieurs mois. L'Etat est finalement obligé d'intervenir. C'est à cette époque que l'on commence à imaginer que l'on pourrait faire de l'archéologie préventive et que l'on pourrait intégrer ces fouilles à l'aménagement des villes.

Cette interaction entre l'archéologie et le politique permet à Jean-Pierre Payot de recentrer le débat sur le thème initial, avec l'exemple d'Otto Hauser, « antiquaire » (ancien nom donné aux archéologues car ces-derniers possédaient des cabinets de curiosités) suisse. En 1897, il s'installe dans le Périgord et ouvre un hôtel-restaurant. Archéologue de formation, il met la main sur de véritables trésors qu'il décide de vendre aux plus offrants (pratique courante à l'époque). De cette manière, ces vestiges finissent au musée de Berlin. Cette situation

provoque un véritable scandale en France - on parle aujourd'hui de « **dépatrimonialisation** » pour qualifier ces pratiques, nouvel aspect géopolitique de l'archéologie fait remarquer Jean-Pierre Payot. Une loi est alors proposée en France, par laquelle l'Etat pourrait contrôler entièrement les vestiges archéologiques découverts sur le territoire national. Mais les sociétés savantes de l'époque s'y opposent, y voyant une atteinte à la liberté de fouille. En 1913, une nouvelle loi est votée, qui laisse la part belle à ces mêmes sociétés.

Autre exemple de ces conflits géopolitiques autour de la question de vestiges archéologiques : la politique des Allemands pendant l'occupation de la France. En effet, les Allemands et les Italiens se mettent à fouiller le pays à partir de 1940. L'enjeu est entièrement géopolitique : pour les Allemands, il s'agit de montrer que l'Est n'a jamais été français (l'Alsace, la Bourgogne...). Prééminence de l'**idée d'antériorité**, qui est en plein dans la géopolitique. En réponse, Jérôme Carcopino, ministre à Vichy en 1941, promulgue une nouvelle loi par laquelle l'Etat reprend la main sur les fouilles. « *Je fais un acte de résistance* », dit-il alors. Parallèlement, les Allemands entreprennent des fouilles en Pologne dès 1934 (site de Bikupin, datant du Ve et VIe siècle avant J.-C.). Immédiatement après-guerre, les Polonais fouillent à nouveau ce même site et prouvent que les Slaves étaient là avant les Germains. Il ne s'agit donc absolument pas d'une entreprise scientifique, mais d'une « **manipulation pure et simple de la discipline** ».

Nicolas Hirsch précise alors que tout le monde est témoin de destructions majeures à l'époque. Les vestiges détruits sont des murs, des mosaïques, des éléments qui sont des marques du passé pour tous. **Il est beaucoup plus difficile de défendre les vestiges quand ils sont invisibles**, en tout cas pour un il averti. De ce fait, l'aménageur et les politiques **ne comprennent pas** le travail des archéologues et croient qu'on se moque d'eux en pénalisant l'économie du même coup. « *Pour eux, les archéologues travaillent sur de l'invisible* ». Car il est vrai que les informations que prennent les archéologues peuvent être **de simples traces** (des couleurs ou des textures de terre par exemple).

DEBAT

1/ Est-ce qu'on ne peut pas dire que les archéologues n'ont plus assez de liens avec l'économie actuelle et que c'est pour cela que le clivage avec les aménageurs est si marqué ?

Nicolas Hirsch

Les archéologues savent très bien qu'ils ont un budget alloué pour les fouilles. L'enveloppe est divisée en plusieurs lignes budgétaires (pelle mécanique, datation au carbone 14...). Il faut donc faire des choix, ce à quoi se résolvent sans protestation les archéologues.

2/ Mais pour ce qui est de la mise en valeur financière d'un site ?

Nicolas Hirsch

Comme les sociétés privées ont une histoire assez jeunes, elles ne peuvent pas encore entrer dans ces dynamiques-là. La mise en valeur arrive après. D'autre part, **la mise en valeur se fait uniquement sur les chantiers qui vont séduire le public selon les archéologues** (maquettes, reproduction, originaux des objets retrouvés...). Cela nécessite beaucoup de travail. Les archéologues ne le font sans doute pas assez.

Jean-Pierre Payot

Ce n'est pas toujours avec bonheur que la mise en valeur est réalisée. On peut prendre l'exemple du palais de Cnossos, où on a mis en place une véritable **anastylose** (érection des ruines) pour que la richesse archéologique soit plus tangible, concrète, et pour que cela plaise aux gens. De même, les Grecs n'ont eu de cesse de refaire le Parthénon à la mode classique à

partir de leur indépendance (1830) ; or, ce bâtiment n'est pas uniquement constitué d'éléments classiques. De nouveau, on opère des **choix politiques**, dans ce cas présent pour affirmer la grécité d'un territoire et d'un peuple. Le choix est également géopolitique, puisqu'il s'agit ici d'**hyper-nationalisme**. Enfin dernier exemple : Nir Barkat, maire de Jérusalem, a lancé une grande opération de rachat des maisons du quartier de Silwan (Jérusalem-Est) dans le but de les détruire et faire des fouilles. A terme, il s'agit d'aménager un parc à thème, Le Jardin du Roi, entièrement consacré aux règnes de Salomon et de David. A noter que beaucoup d'archéologues israéliens (et palestiniens évidemment) s'opposent à ce projet, car **l'archéologie ne se limite pas à une strate unique !** L'enjeu ici est bien, encore une fois, le **contrôle du territoire**.

3/ Vous avez beaucoup parlé des aspects « néfastes » de l'archéologie, par son détournement, moins ces aspects très positifs par l'éducation dès lors qu'elle est un outil de la paix. Votre intervention m'a rappelé l'action d'une ONG, « Sport sans Frontière », qui soutient l'éducation par le sport dans les pays en guerre et qui cherche par là à contrecarrer la manipulation de l'Histoire. Est-ce qu'on pourrait imaginer quelque chose de semblable pour lutter contre les manipulations géopolitiques de l'archéologie ? Imaginer l'archéologie comme moyen de réconcilier les populations par l'éducation d'une histoire non falsifiée aux enfants ? Y a-t-il eu des tentatives ? L'archéologie a-t-elle des moyens, des liens avec les milieux scolaires ?

Jean-Pierre Payot

Ce serait formidable de pouvoir mettre en place une archéologie qui aurait une telle valeur pédagogique. Mais je ne connais rien de tel pour le moment. Ce serait l'idéal, lancez-vous !

Nicolas Hirsch

A l'I.N.R.A.P., il y a des interventions en milieu scolaire pour présenter l'archéologie d'aujourd'hui, via des maquettes et autres. Mais le service de la région Rhône-Alpes, par exemple, n'existe plus, pour des questions d'argent.

4/ Comment valorise-t-on les découvertes ? A qui les objets découverts appartiennent-ils ?

Nicolas Hirsch

On observe un décalage temporel souvent important entre les fouilles et les publications les concernant. Tout le compte-rendu est mis sur papier et conservé par les S.R.A. Si le chantier a un intérêt pour le grand public, on peut rédiger des articles dans des **revues grand public**. Pour ce qui est des vestiges « mobiles », les archéologues en gardent la majorité, qui va être conservée par les S.R.A. Ces vestiges appartiennent **au propriétaire du terrain et à celui qui a déterré l'objet** (c'est-à-dire à l'Etat, que ce soit dans le cas de l'I.N.R.A.P. ou des sociétés privées qui travaillent pour l'Etat), à hauteur de 50% chacun. Ce partage pèse sur **la valeur de l'objet**. Or comment donner la valeur, puisque ces pièces n'en ont pas par définition. On donne donc une **étiquette**. La question est d'autant plus complexe que la valeur peut varier dans le temps. Si l'on déterre un vase complet mais cassé, il va être envoyé à la restauration ; à terme, il coûtera donc beaucoup plus cher qu'un vase entier non-cassé. Sur ce point, la loi est incomplète, car cette question de valeur n'a pas de sens. Du coup les objets restent comme ça, et ne sont pas utilisés.

Entre les fouilles et le diagnostic, il peut s'écouler un à deux ans. Il ne faut pas ébruiter les découvertes pour ne pas attirer des gens intéressés qui fouilleraient pour leur propre compte. Toutes les pièces issues du chantier ont **une référence**. De cette manière, elles **existent légalement**. Si une pièce ne fait pas partie de l'inventaire, elle n'existe pas légalement.

5/ Et pour un exemple concret comme le chantier de Vaise, où en est-on ?

Nicolas Hirsch

On a découvert une très belle pièce en métal qui est vite partie en restauration. Elle peut être encore à l'I.N.R.A.P., ou au S.R.A., ou déjà dans un musée. Pour cela, il faut qu'un musée ait pu la racheter, et donc que le partage avec l'aménageur ait déjà été fait. Toutes ces conditions expliquent que beaucoup de pièces soient **stockées mais non exposées**. On a des projets pour certaines mais ils n'aboutissent pas pour des questions de budget. Aux Tuileries par exemple, on a stocké une grande quantité de sacs (une cinquantaine ou une soixantaine, de 60kg chacun voire plus) qui renferment de la terre. Celle-ci contient des microlithes (pièces de silex minuscules), d'où son intérêt pour les archéologues. Mais il faudrait tamiser tout ça pour en faire quelque chose, ce qui prendrait un temps infini et donc, beaucoup d'argent.

Précisions données par l'intervenant sur cet exemple

On cherchait des forts gallo-romains. Du coup on a fouillé tous les niveaux mésolithiques. Un tamisage post-fouille était initialement prévu.

Nuance apportée par l'intervenant sur la question de la propriété

Si la mosaïque fait partie d'un sol, elle n'est pourtant pas considérée comme de l'immobilier mais comme du mobilier. Légalement elle appartient donc au propriétaire du sol. En outre, on trouve les mêmes exemples que Jérusalem en France, avec moins d'enjeux géopolitiques, notamment en ce qui concerne le sous-sol des villas romaines : en effet on ne s'est intéressé qu'aux villas pendant longtemps ; or depuis dix ans, les archéologues commencent à s'intéresser aux sous-sols, grâce à l'archéologie préventive. **On ne s'intéressait qu'au plus prestigieux et qu'au plus visuel.**

Nicolas Hirsch

Ce phénomène touche aussi les couches récentes puisqu'elles gênent pour accéder aux périodes les plus anciennes. Certes on prend en topographie ces couches récentes, mais de façon sommaire. Cela chiffonne une partie des archéologues.

Jean-Pierre Payot

A noter que « *la dissimulation peut être parfois le fait des archéologues eux-mêmes* ».

Saddam Hussein, par exemple, aimait bien l'histoire ; il se voulait le nouveau Nabuchodonosor ; aussi utilisait-il l'archéologie pour asseoir ses prétentions sur les territoires ; quand sont montées les tensions avec le Koweït, un archéologue français s'est vu censuré par ses collègues, car il ne fallait pas parler de vestiges babyloniens, de peur d'alimenter le discours du dictateur.

6/ Pouvez-vous apporter des précisions sur ce qui déclenche une fouille préventive ? Qu'est-ce que cela représente financièrement ? Qui finance cette archéologie ?

Nicolas Hirsch

En théorie, l'archéologie préventive est **systématique**. « *Mais ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de fouille qu'il n'y a rien* ». S'il n'y a pas de fouilles, c'est que les éléments étudiés n'ont pas été jugés suffisants ou suffisamment intéressants. On prescrit des fouilles quand elles rentrent dans une dynamique de recherche, « *pour éclairer la lanterne de la science* ».

Le promoteur fait un appel d'offre. Mais il ne prend pas toujours le moins cher : en effet l'I.N.R.A.P., organisme le plus ancien et institution d'Etat, rassure le promoteur. « *Pour baisser les prix on préfère rogner sur la science* » (en réduisant les effectifs par exemple). Pour ce qui est du coût, l'estimation prend en compte **le temps imparti, les hommes à mobiliser et la surface à fouiller**. Il dépend également de **la valeur** de ce qu'il va y avoir

après. Si l'organisation de fouilles plus poussées est décidée, l'aménageur peut se rétracter et aller faire son chantier ailleurs, ou il peut tricher. Ce fut le cas pour l'aménagement de l'autoroute A89 : un chantier autoroute prend en compte la construction de la route, des échangeurs, des aires de repos... en bref, une surface importante ; pour ce chantier, l'archéologie préventive avait ciblé trois zones dans lesquelles des fouilles semblaient nécessaires ; l'aménageur a donc fait un second projet qui lui permettait de contourner deux de ces trois zones, limitant ainsi le coût. A noter que la plus part du temps, le promoteur répercute ces coûts. C'est une goutte d'eau dans le financement total de l'autoroute. Ce qu'il faut bien avoir en tête, c'est que « *les archéologues veulent comprendre un ensemble* ». Aussi l'archéologie est-elle souvent la source de situations frustrantes, puisque l'on sait que des secteurs à proximité immédiate des terrains fouillés seraient sûrement intéressants à étudier, mais le budget alloué ne les concerne pas. Aucune fouille complémentaire n'est donc organisée.

7/ Jean-Pierre Payot, vous disiez que la manipulation de l'archéologie venait d'en haut (Napoléon, Saddam...). Si l'on prend l'exemple de l'ossuaire d'Alésia, comment expliquer que l'information a été très peu diffusée ? Ce n'était pourtant pas très intéressant de bloquer les informations d'un point de vue politique. N'y aurait-il pas une politique d'autocensure chez les archéologues ?

Jean-Pierre Payot

Si bien sûr. « *Les archéologues peuvent eux-mêmes déterminer le sens de leurs fouilles* ». Mais effectivement c'est difficile à expliquer. Il y a peut-être des considérations économiques.

Théorie de l'intervenant sur la question

Je pense qu'il y a deux courants en termes de communication. D'un côté les archéologues qui veulent produire des informations scientifiques et qui veulent être lus par des spécialistes uniquement. De l'autre, ceux qui veulent diffuser au maximum leurs découvertes et qui, pour cette raison, sont taxés de « vulgarisateurs de l'archéologie ». Or on oublie souvent que c'est le contribuable qui finance l'archéologie. Il serait donc normal de diffuser l'information.

8/ Vous avez beaucoup parlé du mythe du XIXe. Quels sont les grands changements dans les méthodes archéologiques depuis le XIXe siècle ?

Jean-Pierre Payot

Au XIXe siècle, on peut presque parler d'**impérialisme archéologique**. Il y a une vraie **guerre** entre les puissances occidentales pour faire des fouilles avec, derrière, un enjeu de **prestige**.

Nicolas Hirsch

A l'époque, le but est de trouver le fameux bel objet. On détruit sans scrupule pour trouver ces trésors. C'est une **pure chasse au trésor** du point de vue de la méthode.

Aujourd'hui le but est différent, les méthodes ont donc également évolué. Comme on cherche des informations et non plus des trésors, il faut être précautionneux, et choisir là où on s'arrête. Dans cette optique, les archéologues surveillent par exemple le travail de la pelle mécanique ; lorsqu'il se passe quelque chose, on s'arrête, et on regarde d'abord le niveau d'apparition ; une fois que l'intégralité de la zone est décapée, on a une idée de ce qu'il y a à faire, la nature des différentes choses à traiter, et s'il y a des problèmes topographiques à prendre en compte (établissement de zones prioritaires). L'aménageur peut aussi orienter la fouille.

Les archéologues traitent **une structure ou un fait archéologique**, et agrémentent leur travail de photographies, de notes, de dessins. Parfois, les vestiges ne sont en fait que des traces que

seul l'archéologue peut déceler. Le TP (trou de poteau) par exemple, indique la présence d'une construction ; on y étudie la couleur et la texture de la terre ; l'archéologue vide le TP de moitié, et établit ainsi quel type de poteau c'était à l'origine.

Apport d'un intervenant de la salle sur la question de l'archéologie au XIXe siècle

On a tendance à caricaturer les archéologues du XIXe siècle. Il ne faut pas oublier que ce sont eux qui nous ont permis de traduire les hiéroglyphes, de faire de grandes fouilles comme Pompéi... Il y avait parmi eux de véritables chercheurs.

En conclusion, Jean-Pierre Payot rappelle que l'on définit aujourd'hui l'archéologie comme « *l'étude des sociétés humaines par leurs traces matérielles* ». Ainsi, suggère-t-il, « *nous produisons de l'archéologie en permanence* » .

Compte rendu : Delphine Maugars (relu et amendé par les intervenants)